

64/2024

Saint-Florent, le 15 avril 2024

**ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT**  
**RUE DU CENTRE**  
**Du 16/04/2024 au 29/04/2024**

Le Maire de la Commune de Saint-Florent,

**VU** le Code des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-2 et L2213-2

**VU** le Code de la Route, notamment les articles R36, R37-1 et R225, ensemble le décret N° 62-1179 du 12 octobre 1962

**VU** la demande de Monsieur BELAROUCHI Walid, Sarl BELAROUCHI TERRASSEMENT en date du 15 avril 2024.

**CONSIDERANT** Les travaux de réhabilitation de l'assainissement, Rue du Centre du Bar « le Col d'Amphore » au Glacier « la Gelateria de St Florent » qui se dérouleront du 16 au 29 avril 2024.

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : La circulation sera interdite par un panneau « route barrée » sur la rue du Centre du Bar « le Col d'Amphore » au Glacier « la Gelateria » durant la durée des travaux de réhabilitation de l'assainissement du 16 au 29 avril 2024 (plan ci-joint).

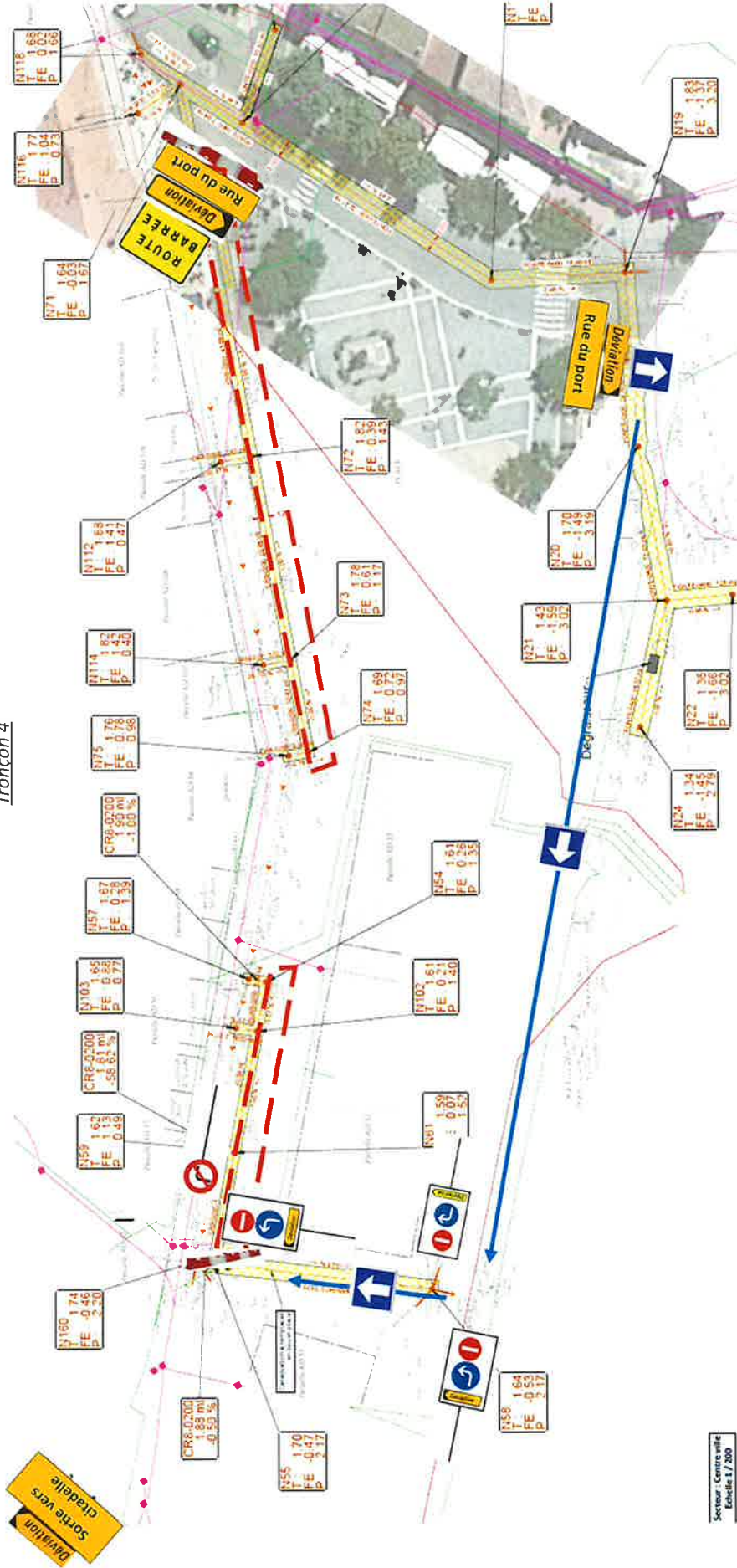
**ARTICLE 3** : Les vestiaires et le réfectoire du chantier seront installés sur le parking le long du bâtiment du Grand Site (voir plan ci-joint).

**ARTICLE 4** : Le chef de la Brigade de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Paul GSTA 1<sup>er</sup> adjoint

Tronçon 4



Route du centre-ville barrée. Déviation par la route du port avec inversion du sens unique jusqu'à la pharmacie et inversion également du sens unique de la traverse de la pharmacie. Sortie du port par la citadelle sans modification des sens de circulation

ROUTE BARRÉE de circulation

Bali road

--- Limite emprise chantier (délimité par Bali Road ou clôture de chantier)

**NOTA BENE : Suivant le planning, les interventions des secteurs 3.1 et 4 pourront être réalisés simultanément. Les modifications de la circulation de ces secteurs pourront ainsi être mises en place en même temps.**